

## ASSISTANCE

Des postes d'assistance sanitaire sont prévus au départ, à l'arrivée et le long des étapes pour soigner les petits bobos.

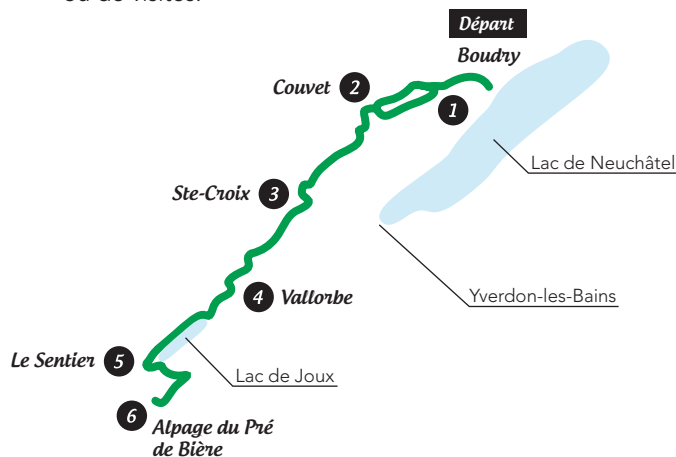
## ÉTAPES À LA CARTE

Le parcours de la Patrouille des Sentiers est pensé à la fois pour satisfaire les envies des moins entraînés d'entre nous et les ambitions des marcheurs plus avertis. Les patrouilles pour lesquelles les étapes entières (parcours 20 km) seraient trop difficiles effectueront une partie des trajets en transports organisés (parcours 10 km). Trois options sont proposées :

**Parcours 20 km** : étapes de 15 à 20 km par jour (maximum 25 km/effort).

**Parcours 10 km** : étapes de 7 à 10 km par jour (maximum 12 km/effort).

**Parcours 4 km** : aux personnes qui ne souhaitent faire que des petites promenades, des accompagnateurs proposeront des balades agrémentées d'animations ou de visites.



## ITINÉRAIRE

**Lundi 25 juillet** : Boudry – Les Gorges de l'Areuse – Couvet (20 km, +420 m, -135 m)

**Mardi 26 juillet** : Couvet – Creux du Van – Noiraigue (18,5 km, +840 m, -845 m)

**Mercredi 27 juillet** : Môtier – Gorges de la Poëtta Raisse – Le Chasseron – Sainte-Croix (17 km, +975 m, -625 m)

**Judi 28 juillet** : Sainte Croix – Mont de Baulmes – le Suchet – Lignerolle (15 km, +715 m, -1025 m)

**Vendredi 29 Juillet** : Vallorbe – Dent de Vaulion – Lac Brenet – Les Charbonnières (15 km, +810 m, -530 m)

**Samedi 30 juillet** : Le Sentiers – Alpage du Pré de Bière (15 km, + 740 m, -400 m)

## PRÉPARATION

Il n'est pas nécessaire d'être un sportif de pointe, mais la participation à la Patrouille nécessite, pour les personnes ne pratiquant pas d'activité sportive tout au long de l'année, un minimum de préparation et d'entraînement à la marche durant les mois précédents.

## DEUX PARRAINS POUR CETTE EXPÉDITION

Monsieur Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat et Président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud ainsi que Monsieur le Professeur Nicolas Duruz, psychologue-psychothérapeute, auteur de "Dis-moi pourquoi tu cours" sont les parrains de la Patrouille 2016.

Du 25 au 30 juillet 2016

# La Patrouille des Sentiers

SIX JOURS DE MARCHÉ  
ENTRE LE LITTORAL NEUCHÂTELOIS  
ET LA VALLÉE DE JOUX



**Secrétariat de la Patrouille**  
Rte de Pampigny 25, 1143 Apples  
téléphone 079 816 43 84  
contact@patrouilledessentiers.ch  
www.patrouilledessentiers.ch

patrouille  
des sentiers

En collaboration  
avec le Graap

## UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE

---

C'est le Graap, Groupe d'accueil et d'action psychiatrique, qui est à l'origine du projet de la Patrouille des Sentiers. Depuis la première expédition en 1996, il collabore étroitement à la réalisation de ces randonnées.

Durant six jours, du 25 au 30 juillet 2016, 300 personnes, dont une cinquantaine de bénévoles, vont parcourir le Jura en suivant un trajet balisé de Boudry au Col du Marchairuz en passant par le Creux du Van, le Chasseron, le Suchet et la Dent de Vaulion.

La Patrouille des Sentiers est ouverte à tous. Il est cependant nécessaire de pouvoir se déplacer seul, sans chaise roulante et de pouvoir faire au minimum une heure de marche dans une demi-journée.

Les participants s'organisent en patrouilles de trois à cinq membres. Ils peuvent aussi s'inscrire individuellement et les organisateurs leur proposeront de se joindre à une patrouille.

Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents ou de leurs éducateurs.

Les chiens, bien éduqués et tenus en laisse lors des randonnées, sont aussi admis.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

---

Un transport (compris dans le prix) depuis la gare de Lausanne est prévu pour se rendre au départ de la première étape. Le matériel et les effets personnels des participants seront transportés par camion durant toute la semaine.

## FINANCE D'INSCRIPTION

---

Tarif de base : CHF 500.-. Pour les personnes ayant un petit budget : CHF 150.-. 1er enfant : CHF 80.- ; 2ème enfant de la même fratrie : CHF 50.- ; 3ème enfant et plus de la même fratrie : gratuit. Les personnes hésitant à s'inscrire pour des raisons financières sont invitées à prendre contact au numéro suivant : + 41 79.212.54.12 ou par courriel : [contact@patrouilledessentiers.ch](mailto:contact@patrouilledessentiers.ch).

En cas de désistement sans raison majeure, la moitié de la finance d'inscription sera remboursée. L'assurance accidents est l'affaire de chaque participant. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou de vol.

## ÉQUIPEMENT

---

Une liste complète de l'équipement nécessaire sera fournie aux participants lors de leur inscription. Les éléments les plus importants étant une bonne paire de chaussures de randonnée en moyenne montagne, plutôt montantes et imperméables et des vêtements adaptés à la randonnée, ainsi que des protections contre les éléments naturels (pluie, vent, soleil). A prévoir également un sac de couchage, des affaires de toilette et des vêtements de rechange.

Un petit sac à dos (30 à 40 litres), contenant les affaires pour la journée et le ravitaillement (pique-nique, boisson), est aussi nécessaire.

## ACCUEIL DES ENFANTS

---

Un bus « Minipats » transportera les enfants d'étape en étape. Des accompagnants leur proposeront pique-niques, jeux et autres divertissements tout au long de la semaine.

## HÉBERGEMENT

---

L'inscription donne droit au logement, aux repas, aux transports et à l'animation. L'hébergement se fera dans des salles de sport ou des salles communales aménagées en dortoirs.

Les participants qui le désirent peuvent prendre une chambre d'hôtel. La réservation et les frais étant dans ce cas à leur charge. Pour les personnes ou les patrouilles qui désirent camper, un terrain sera mis à leur disposition à chaque étape. Le matériel de camping comme les affaires personnelles seront transportées par camion.

## REPAS

---

Les repas du soir et les petits déjeuners seront servis dans les salles communales ou les salles de sport des divers villages étape. Pour la pause de midi, des pique-niques seront distribués chaque matin.

## ANIMATION

---

Diverses animations seront proposées en soirée et durant le parcours (culturelles, musicales, gastronomiques...)

